



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02 35 12 26 72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02 35 12 26 72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : progression des maladies dans le département de Seine-Maritime, soyez très vigilants.
- ✓ **Pégomyies, noctuelle défoliatrice** : faible activité, risque faible

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 13 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Seine-Maritime (8 parcelles observées)

- 6 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 à 5 %)
- 7 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 2 à 15 %)
- 3 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 7 à 13 %)
- 1 parcelle présente des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 5%)

➤ Eure (5 parcelles observées)

- 1 parcelle est indemne de maladies
- 3 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 1 à 4 %)

Analyse de risque :

Seine-Maritime : la rouille, la cercosporiose et l'oïdium sont en progression sur différentes parcelles. La ramulariose a atteint le seuil de risque T1 sur une parcelle. **A ce jour, 50 % des sites nécessitent une première protection. Les conditions climatiques que nous connaissons actuellement sont favorables au développement des maladies. La surveillance des parcelles doit être renforcée.**

Eure : la cercosporiose est la principale maladie. Le seuil de risque T1 pour cette maladie est atteint sur 80 % des parcelles. **Soyez très vigilants pour les parcelles qui n'ont pas encore été protégées.**

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Maladies	Régions	T1
Oïdium	toutes régions	15 %
Rouille	toutes régions	15 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %
	autres régions	1%
Ramulariose	toutes régions	5 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Méthodes de luttés alternatives préventives :

- Choisir une variété tolérante est un moyen efficace pour limiter la pression des maladies.
- Allonger la rotation (risque important si moins de 3 ans).
- Enfouir les résidus de récolte.
- Eviter la proximité avec les déchets de déterrage.
- Raisonner la fertilisation azotée pour prévenir tout excès.

Mildiou

Observations : 6 parcelles présentent des symptômes de Mildiou avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 0,8 à 79 %.

Symptômes : feuilles du cœur vert-pâle, déformées, gaufrées, épaissies, recroquevillées. Par la suite un duvet violacé apparaît sur la face inférieure et parfois supérieure des feuilles. En cours de végétation les feuilles externes jaunissent.



Analyse de risque :

Cette maladie est fréquemment observée dans toute la région. La fréquence et la gravité des symptômes sont très variables d'une parcelle à l'autre. Certaines parcelles peuvent être fortement atteintes, en particulier dans le département de l'Eure. **Attention, le jaunissement des feuilles externes ne doit pas être confondu avec des symptômes de jaunisse virale. Il n'existe pas de moyen de lutte contre cette maladie.**



Foyer de mildiou, jaunissement des feuilles externes

Pégomyies

Observations : 1 parcelle présente des galeries de pégomyies avec une fréquence de betteraves atteintes de 6 %.

Seuil de risque après couverture : plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes.

Analyse de risque :

La pégomyie ne présente toujours pas de risque dans la région. L'absence d'œufs de pégomyies indique qu'il n'y aura pas d'évolution de la nuisibilité dans les jours à venir.



Œufs de pégomyies



Galeries de pégomyies

Noctuelles défoliatrices

Observations : 3 parcelles présentent des morsures sur le feuillage avec une fréquence qui varie de 4 à 8 %.

Seuil indicatif de risque : à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

Analyse de risque :

La présence de noctuelle est peu fréquente **et les dégâts observés ne présentent pas de risque à ce jour.**

Symptômes : la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Notes nationales Biodiversité

